



BOURSES « RETOUR »

Pour la rétention à la maîtrise des futurs talents en recherche

Fondation UQTR | UQTR

La Fondation UQTR, le Décanat des études et le Bureau des relations internationales de l'UQTR s'unissent pour offrir des bourses de rétention à la maîtrise pour les futurs talents en recherche dont le montage financier assure un minimum de 25 000 \$ pour une année, aux étudiantes et étudiants-chercheurs ayant eu une première expérience à l'UQTR dans le cadre d'un programme de bourse externe¹.

Le programme RETOUR s'inscrit dans une stratégie institutionnelle d'offrir un soutien financier continu et compétitif aux meilleurs talents en recherche ayant vécu une première expérience à l'UQTR dans le cadre d'un stage de recherche ou d'une mobilité académique, financés par un programme externe coordonné par le Bureau des relations internationales. La rétention ou le retour à l'UQTR des jeunes talents en recherche permet d'enrichir les programmes de maîtrise avec des étudiantes et étudiants de haut calibre, dont la présence à l'UQTR contribue au prestige et au rayonnement international des programmes axés sur la recherche. Le programme RETOUR s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation de l'UQTR, et dans l'orientation 3 du *Plan stratégique 2020-2025* de l'UQTR : attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire.

Le programme RETOUR bénéficie d'une enveloppe institutionnelle de 50 000 \$ pour la poursuite de son implantation (année pilote 2), gérée par le Bureau des relations internationales, et de 10 000 \$ de la Fondation UQTR. Le programme vise à offrir un minimum de 5 bourses pour cette édition pilote 2023-2024.

Le programme RETOUR souscrit aux préoccupations institutionnelles d'équité, diversité, inclusion (EDI) ainsi qu'aux principes du développement durable, notamment dans son aspect social. Le programme se soucie particulièrement de la sécurité financière et de la qualité de vie des boursières et boursiers durant leur parcours universitaire, en favorisant dans le processus de sélection les candidates et les candidats qui bénéficieront d'un encadrement facilitant leur intégration, et leur soutien à la recherche et à l'obtention des fonds complémentaires pour maintenir une qualité de vie favorisant la réussite.

Le programme exige un engagement académique, financier (voir les détails ci-dessous) et personnel de la part de la direction de recherche, et ce, tout au long du parcours universitaire.

¹ Les programmes externes donnant droit au programme RETOUR sont énumérés dans la section sur les critères d'éligibilité.



Financement

Le programme RETOUR mobilise et regroupe plusieurs sources de financement institutionnel ou externe qui sont disponibles aux personnes candidates, afin de former une offre intégrée de bourse complétée par un soutien financier de la Fondation UQTR et de l'UQTR, assurant une bourse minimale de 25 000 \$ pour la première année (3 sessions) de maîtrise.

Programmes mobilisés pour garantir une bourse intégrée d'un minimum de 25 000 \$ pour la première année de maîtrise :

- Universalis causa : 4 500 \$
- Engagement minimal de la direction de recherche: 5 000 \$
- Engagement de compensation du BRI et de la Fondation : de 5 000 \$ à 15 500 \$
- Bourse aux cycles supérieurs de Mitacs : 15 000 \$ (uniquement pour les ancien.ne.s stagiaires Globalink de Mitacs)

La Fondation UQTR et l'UQTR s'unissent pour offrir le soutien financier manquant pour arriver au minimum de 25 000 \$. Le soutien financier manquant sera d'un minimum de 5 000 \$, en équité avec l'engagement minimal de 5 000 \$ exigé de la direction de recherche. Le programme ne priorisera aucun domaine d'études ni ne discriminera en fonction de la provenance des personnes candidates. Le soutien financier de la Fondation et du BRI sera modulable selon le dossier de candidature de chaque personne candidate, en fonction de sa situation particulière et des autres bourses obtenues. (Voir l'annexe au formulaire de mise en candidature pour un exemple de montage financier.)

Critères d'éligibilité des candidates et candidats

Le programme RETOUR s'adresse spécifiquement aux projets d'études à la maîtrise des ancien.ne.s boursièr.e.s de certains programmes externes de financement, mis en œuvre à l'UQTR. Le programme RETOUR se veut un appui aux personnes superviseuses de l'UQTR pour permettre le recrutement et la rétention des futurs talents en recherche, en créant les conditions financières propices pour offrir une suite logique à un premier stage de recherche ou à une session d'échange dans un programme d'études.

- Avoir été boursière ou boursier d'un des programmes suivants au cours des années 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023 :
 - Stage de recherche Globalink de Mitacs (Mitacs-SRG)
 - Bourse de recherche Globalink de Mitacs (Mitacs-BRG)
 - Bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement Canada-ANASE (ANASE)
 - Bourses d'études au Canada (BEC)
 - Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA)
 - Programme de leadership pour le personnel enseignant Canada-CARICOM (CARICOM)

- Être inscrit.e (première inscription) dans un programme de maîtrise de l'UQTR dès l'automne 2023 ou au plus tard à la session d'hiver 2024;
- Être inscrit.e dans un programme de maîtrise de l'UQTR pouvant bénéficier de l'appui *Universalis causa*²;
- Avoir une connaissance fonctionnelle du français permettant de suivre des activités d'enseignement et d'évaluation en français;
- Bénéficier d'un engagement minimal de 5 000 \$ de la personne professeure superviseure pour la première année;
- Pour les ancien.ne.s stagiaires de recherche Globalink de Mitacs seulement, fournir la preuve d'application au programme de bourses aux cycles supérieurs Globalink.

Critères de sélection des candidatures

Le programme RETOUR cherche à financer les candidatures les plus prometteuses sur le plan académique, et aussi sur le plan de l'intégration avec les priorités de recherche des personnes superviseures. La viabilité financière du projet d'études de deuxième cycle à l'UQTR, dans un contexte où les étudiants internationaux se voient facturés des frais majorés, sera un critère important de la sélection des dossiers. À ce titre, non seulement l'apport financier personnel de la personne candidate au projet d'études sera considéré, mais également la hauteur de la contribution de la personne superviseure, l'excellence académique et l'expérience en recherche comme facteurs facilitateurs pour l'obtention de bourses, ainsi que des éléments d'intégration sociocommunautaire pouvant faciliter l'obtention d'un emploi d'appoint pendant les études.

- Respect de l'ensemble des critères d'éligibilité au programme;
- Excellence académique;
- Expérience en recherche, publications le cas échéant;
- Éléments distinctifs de la recherche proposée en adéquation avec les orientations stratégiques de la recherche;
- Qualité de l'encadrement et capacité de financement de la direction de recherche;
- Éléments distinctifs de la candidature favorisant une intégration rapide dans le milieu et garantissant une qualité de vie soutenue durant le projet d'études à l'UQTR.

Documents de soutien de la candidature

Certains documents produits pour la demande d'admission dans un programme de maîtrise sont également demandés pour le programme RETOUR, afin notamment de permettre la validation de l'excellence académique. La liste complète des documents de soutien apparaît à la fin du formulaire de mise en candidature.

- Formulaire de mise en candidature du programme RETOUR;

² Veuillez consulter la liste ici :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw035?owa_no_site=6756&owa_no_fiche=78



- Lettre d’engagement et d’appui financier de la direction de recherche de l’UQTR;
- Lettre de recommandation de l’université de provenance attestant des aptitudes supérieures en recherche;
- Relevé de notes du 1^{er} cycle universitaire;
- Lettre d’admission dans un programme de maîtrise ou preuve de demande d’admission;
- Preuve d’application à la bourse aux cycles supérieurs Globalink de Mitacs, le cas échéant;
- Preuve du niveau de français.

Dépôt des demandes et échéancier

L’équipe des séjours académiques du Bureau des relations internationales coordonnera le concours de l’année pilote 2023-2024, selon l’échéancier suivant :

- Date limite de dépôt de candidature : **1er octobre 2023.**

Après la validation de l’éligibilité par le Bureau des relations internationales, un comité de sélection multidisciplinaire composé de professeur.e.s volontaires sera mis sur pied pour classer les candidatures au mérite.

Personnes contact

Josianne Francoeur – Sylvain Pinet
Bureau des relations internationales
Echange.bri@uqtr.ca